

★ Le Pacte Civil de Solidarité peut être conclu chez un Notaire ou en Mairie. ★

PACS

Liste des pièces à réunir pour la conclusion d'un PACS

✚ **Une convention de PACS** (Convention personnalisée ou formulaire complété Cerfa n° 15726)

Le contrat constate votre engagement à être liés par un PACS :

Exemple : Nous (Noms et Prénoms des 2 partenaires) concluons un pacte civil de solidarité régi par les dispositions de la loi du 15 novembre 1999 modifiée et les articles 515-1 à 515-7 du code civil et souhaitons soumettre nos biens :

soit - au régime légal de la séparation des patrimoines (chaque partenaire conserve la pleine propriété de ses biens personnels possédés avant le PACS)

soit - au régime de l'indivision

La convention peut prévoir plus en détail les modalités de votre vie commune (engagements financiers, régime des biens, partage des dépenses...)

✚ **Déclaration conjointe d'un pacte civil de solidarité (Pacs) et attestations sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et résidence commune** (formulaire Cerfa n° 15725)

✚ **La copie de vos pièces d'identité en cours de validité** (+ les originaux le jour du RDV)

✚ **La copie intégrale de vos actes de naissance** (de moins de 3 mois lors du RDV)

CAS PARTICULIERS :

Si vous êtes divorcé(e) et que la mention de divorce n'apparaît pas sur votre acte de naissance, vous devrez fournir également **un acte de mariage de l'union dissoute avec mention du divorce.**

Si vous êtes veuf ou veuve, vous devrez fournir également **une copie intégrale de l'acte de naissance de l'ex-époux** (avec mention du décès) ou **une copie intégrale de l'acte de décès de l'ex-époux.**

Si vous êtes de nationalité étrangère, vous devrez fournir:

✚ **La copie intégrale de vos actes de naissance** (de moins de 6 mois lors du RDV), accompagnée de sa traduction par un traducteur assermenté ou une autorité consulaire.

✚ **Un certificat de coutume** (de moins de 6 mois lors du RDV)

✚ **Un certificat de non-Pacs** (de moins de 3 mois lors du RDV) délivré par le Service central d'Etat Civil – Répertoire Civil à Nantes

✚ **Si vous vivez en France depuis plus d'un an, une attestation de non-inscription au répertoire civil** délivrée par le Service central d'Etat Civil – Répertoire Civil à Nantes

Formalités de publicité

Il est fait mention en marge de l'acte de naissance de chaque partenaire de l'existence du PACS avec indication de l'identité de l'autre partenaire (mention portée par l'officier de l'état civil du lieu de naissance de chaque partenaire).